



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/10/15

Reçu en Préfecture le : 27/10/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 octobre 2015
D - 2015/489

Aujourd'hui 26 octobre 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Interruption de séance de 17h10 à 17h20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Madame Ana maria TORRES, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE

**Base sous-marine. Exposition Ferrante Ferranti :
ItinERRANCES. Ventes de cartes postales,
d'affiches et de trois livres. Tarifs. Autorisation.**

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Base sous-marine propose du 10 octobre au 13 décembre 2015 une exposition de 155 photographies de Ferrante FERRANTI, photographe voyageur fils de la Méditerranée.

Cette exposition intitulée « ItinERRANCES » convie le visiteur à un voyage en images retraçant le parcours du photographe aux quatre coins du monde, dévoilant ainsi l'ensemble des quêtes qui ont guidé l'artiste au fil de ses déambulations, de ses « itinerrances » car c'est à travers l'errance que se dessine un itinéraire.

Pour illustrer parfaitement cette exposition, seront édités :

- Un jeu de six cartes postales, deux au format 10x10 et quatre au format 10x14 pour un total de 6 000 exemplaires. Le tarif de vente au public sera de 0,80 euros TTC l'unité. 50 exemplaires de chaque carte postale seront destinés aux dons et échanges. 10 exemplaires de chaque carte postale seront donnés à l'artiste.
- 300 exemplaires d'une affiche au format 40x60. Le tarif de vente au public sera de 5,00 euros TTC. 50 exemplaires de l'affiche serviront aux dons et échanges. 10 exemplaires de l'affiche seront donnés à l'artiste.

Il sera mis en place un dépôt vente pour trois des livres produits par le photographe.

- 30 exemplaires de « *Imaginaire des ruines* », éditions Actes Sud, au tarif de 39,60 euros TTC avec le Musée de Gajac de Villeneuve sur Lot.
 - 20 exemplaires de « Itinerrances », éditions Actes Sud, au tarif de 36,00 euros TTC avec la librairie Decitre.
 - 20 exemplaires de « Lire la photographie avec Ferrante Ferranti », collection l'œil instruit, au tarif de 24,50 euros TTC avec la librairie Decitre.
- Il pourra être envisagé un réassortiment si le stock devait être épuisé avant la fin de l'exposition.

En conséquence nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à appliquer ces tarifs.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 octobre 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT